

VADEMECUM DES PRESCRIPTIONS DE LA SAGE-FEMME

Supplément aux Dossiers de l'Obstétrique

1^{re} édition



Note de la rédaction et de l'éditeur

La pratique de la sage-femme l'oblige à bien connaître les médicaments prescrits par le médecin pour la surveillance des pathologies. C'est la raison pour laquelle tous les produits et services sont répertoriés dans le vademecum que les sages-femmes aient ou non le droit de les prescrire.

Le statut médical de la sage-femme lui confère un droit de prescription autonome des examens complémentaires et un droit de prescription défini par une liste pour les médicaments. Les prescriptrices doivent se conformer aux listes et textes officiels.

Utilisation de la Base Claude Bernard

Il est rappelé que le contenu de la Base Claude Bernard (BCB) ainsi que du Vademecum des Prescriptions de la Sage-Femme® (VPSF) doivent être considérés comme un ouvrage scientifique faisant l'objet d'une consultation critique laissant aux professionnels de santé les responsabilités de la prescription, de la dispensation ou de l'administration que le code de la santé leur reconnaît. RESIP ou Editions ESKA ne sauraient garantir l'exactitude et l'exhaustivité des informations contenues au sein des Sites BCB ou Editions ESKA ou VPSF. En effet, bien que les données et les fonctionnalités de la BCB et des Editions ESKA et que leurs Sites respectifs soient élaborés avec extrêmement de vigilance, le PARTENAIRE et les utilisateurs du Site Web doivent être informés que du fait de la complexité de cette base de données sur les médicaments, RESIP et Editions ESKA et les auteurs du VPSF déclinent toute responsabilité pour les conséquences éventuelles pouvant résulter d'une erreur de prescription, de délivrance, d'administration ou plus généralement d'utilisation de BCB ou du VPSF ou des Sites BCB et Editions ESKA.

Accès à la Base Claude Bernard : www.bcb.fr

La Base de données sur les Médicaments et les produits de santé vous permettent d'accéder aux monographies des produits et services incluant sans que ce soit exhaustif : Forme et présentation ; Indications thérapeutiques ; Posologie et mode d'administration ; Contre-indications ; Mises en garde spéciales et précautions d'emploi ; Fertilité, grossesse et allaitement ; Effets indésirables ; Données technico-réglementaires.

Hors série des Dossiers de l'Obstétrique

ISSN : 0767-8293 - ISBN : 978-2-7472-3102-2 - Commission Paritaire : 0222 T 81395

© Éditions ESKA – 2022

RÉDACTEUR EN CHEF

Benoît Le Goedec, Sage-femme
Benoitlegoedec@gmail.com

ÉDITION

Éditions ESKA

12 rue du Quatre-Septembre - 75002 Paris

T. 01 42 86 55 65 - F. 01 42 60 45 35

<http://www.eska.fr>

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Serge KEBABTCHIEFF
serge.kebachtchieff@eska.fr

COUVERTURE

Éditions ESKA

ADMINISTRATION/ABONNEMENTS

adv@eska.fr

MARKETING - PUBLICITÉ - CONGRÈS COMMUNICATION

T. 01 42 86 55 69 - congres@eska.fr
Serge KEBABTCHIEFF - T. 01 42 86 55 66
serge.kebachtchieff@eska.fr

FONDATEUR DE LA REVUE

Jean OSSART †

Périodicité mensuelle

11 numéros par an

Tous droits réservés. Les articles et tableaux ne peuvent être reproduits qu'avec l'autorisation de l'éditeur. Ceci recouvre : copie papier, intranet, internet, etc. l'ensemble des contributions constituant cette publication ainsi que le copyright et les droits d'auteurs sont la propriété exclusive des Éditions ESKA. Les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Revue adhérente au S.N.P.M. membre de la F.N.P.S.

Signataire de la Convention U.D.A. S.N.P.M.

Depôt légal : Décembre 2021

Les contenus du VPSF sont la propriété des Éditions ESKA.
Les monographies des médicaments et produits de santé sont la propriété
de la Base Claude Bernard et peuvent être consultées sur le site BCB.

Éditorial

Le vade-mecum, du latin viens avec moi, est un petit livre qu'on a avec soi pour s'y référer parfois, comme un guide, un repère technique, un aide-mémoire...

Il ne remplace en ce sens aucunement l'expertise, l'analyse et le raisonnement clinique. Il ne peut non plus s'appliquer à la lettre sans s'attarder à la singularité de chaque patiente.

Les fiches ne sont pas des cours mais des résumés, des éléments clés, car le savoir est déjà porté à la connaissance de la sage-femme par ses formations initiale et continue. Mais elles permettent de répondre aux questions qu'on peut parfois se poser face à une situation.

Le contenu de chaque fiche est issu de recommandations des instances professionnelles, de la Haute Autorité de Santé, de Santé Publique France, de l'Académie de médecine, des sociétés savantes... mais aussi d'études, de publications, de cours d'école de sages-femmes et d'universités de médecine afin d'en ressortir à chaque fois les données essentielles.

Le contenu de ce vade-mecum essaie de brosse l'ensemble de l'expertise de la sage-femme : celle autonome et première de la physiologie mais aussi celle sur délégation de la pathologie dont elle peut assurer la surveillance et qu'elle doit dépister. En obstétrique, gynécologie, pédiatrie.

Il continuera à s'enrichir dans ses mises à jour et suivra au plus près l'évolution des compétences des sages-femmes.

Il passe par des fiches de conseils pour la patiente à des fiches beaucoup plus techniques.

La plupart des fiches contiennent un aide mémoire sur le sujet choisi mais aussi une aide à la prescription ou à l'équipement.

La sage-femme connaît son expertise, ses compétences et les limites de son champ. Elle sait alors faire et prescrire ce qui lui est permis, elle sait aussi transférer et collaborer quand cela s'avère nécessaire, pour le bien des femmes et des nouveau-nés.

De fait, les fiches ne contiennent pas uniquement ce qui fait partie de la prescription autorisée à la sage-femme, mais aussi ce qui se rapporte aux thérapeutiques possibles pour chaque sujet traité. Car cela permet de suivre, comprendre et maintenir sa vigilance dans les situations pathologiques pour lesquelles une sage-femme peut intervenir sur prescription d'un médecin pour les meilleurs soins des patientes et une collaboration efficace.

Il est donc indispensable de se référer à la liste de médicaments autorisés à la prescription des sages-femmes. Cette liste et le décret d'application correspondant font l'objet d'une fiche afin de pouvoir les consulter aisément.

Il est de plus recommandé avant toute prescription de consulter en ligne la monographie du produit concerné, fournie gratuitement par la Base Claude Bernard <https://www.bcb.fr/base-de-donnees-medicaments.jsp>

Le vade-mecum est découpé en chapitres dans lesquels chaque fiche est ensuite numérotée. Il est vrai que certaines fiches auraient pu être classées différemment mais nous avons pensé que le choix que nous avons effectué était le plus simple ou le plus logique.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et appropriation, et espérons qu'il soit un support à la pratique quotidienne dans la simple fonction pour lequel il a été pensé et conçu.

Benoît Le Goedic,
*Rédacteur en chef de la revue Les Dossiers de l'Obstétrique,
Rédacteur du vade-mecum*

Remerciements

Nous tenions à remercier nos correcteurs et relecteurs, particulièrement Madame Michelle Pascale HASSLER, sage-femme enseignante (Marseille) pour le chapitre ALLAITEMENT, Monsieur Valentin GOUBET, sage-femme maternité de l'hôpital Cochin (Paris) et ses collègues.

Nous remercions aussi la Base Claude Bernard pour sa collaboration, les différents annonceurs pour leur engagement.

Enfin, plus que tout, les éditions ESKA qui nous ont fait confiance pour le projet et la rédaction de ce vade-mecum.

Benoît LE GOEDEC

Sommaire

Note de la rédaction et de l'éditeur	2
Utilisation de la Base Claude Bernard	2
Éditorial	3
Remerciements	4

Chapitre 1 - Périconception

11. Consultation préconceptionnelle	11
12. Diagnostic de grossesse	13
13. Test de grossesse	15
14. Modifications physiologiques de la grossesse	18
15. Trisomie 21	19

Chapitre 2 - Prévention

21. Inconfort urinaire	23
22. Flore vaginale	25
23. Hygiène intime	27
24. Vitamines et oligoéléments	31
25. Activités physiques et grossesse	33
26. Sommeil de la femme enceinte	36
27. Alcool et grossesse	37
28. Tabac et grossesse	40
29. Sevrage tabagique	42
210. Frottis cervico-vaginal	44
211. Vaccinations et grossesse	47
212. Préparation à la naissance	48
213. Entretien prénatal précoce	50
214. Bilan prénatal	52
215. Hydratation pendant la grossesse	53

Chapitre 3 - Petits maux de la grossesse

31. Constipation	57
32. Constipation et grossesse	58
33. Crampes	61
34. Lombalgies	62
35. Nausées	64
36. Hémorroïdes, grossesse et allaitement	66
37. Sciatique	67
38. Syndrome douloureux pelvien	69
39. Vergetures	70

310. Douleurs abdominales ou pelviennes	71
311. Antalgiques et grossesse	73
312. Troubles veineux	74
313. Pyrosis	76

Chapitre 4 - Infectiologie Parasitologie

41. Mesures d'hygiène pour se protéger du CMV	79
42. CMV	81
43. Coqueluche	83
44. Grippe	85
45. Toxoplasmose	86
46. Trichomonas	89
47. Herpes	90
48. Rubéole et grossesse	93
49. Infection au virus Varicelle Zona	94
410. Streptocoque B hémolytique	97
411. Listériose	98
412. Syphilis	100
413. Infections génitales	101
414. Candidose vaginale	103
415. Chlamydiae	106
416. Infections urinaires	109
417. Condylomes génitaux	112
418. Hépatite B démarche diagnostique	113
419. Hépatite C démarche diagnostique	114
420. Hépatite B et grossesse	115
421. Hépatite C et grossesse	117
422. VIH	118
423. Covid et grossesse	123

Chapitre 5 - Pathologies Obstétricales

51. Vomissements gravidiques	127
52. Anémie ferriprive	130
53. Diabète gestationnel	132
54. Cholestase	134
55. HTA gravidique	137
56. Prééclampsie	138
57. RCIU	143
58. HRP	147
59. Hydramnios	148
510. Oligoamnios	149
511. MAP	151

512.	Chorioamniotite.....	153
513.	Rupture prématurée des membranes avant terme	155
514.	Rupture prématurée de la poche des eaux à terme	159
515.	Placenta praevia.....	161
516.	Prévention alloimmunisation	162
517.	Thrombopénie	163
518.	Déclenchement artificiel du travail	164
519.	Péridurale	166
520.	Césarienne programmée à terme	168

Chapitre 6 - Pathologies et Grossesse

6.1.	Drépanocytose.....	173
6.2.	Épilepsie et grossesse	177
6.3.	Hypothyroïdie et grossesse	179
6.4.	Hyperthyroïdie et grossesse.....	181
6.5.	Fibrome et grossesse.....	183
6.6.	Grossesse après chirurgie bariatrique.....	184
6.7.	Occlusion intestinale	187
6.8.	Appendicite et grossesse	189

Chapitre 7 - Post-partum

7.1.	Hémorragie du post-partum.....	193
7.2.	Hémorragie génitale précoce.....	195
7.3.	Placenta anormalement invasif.....	197
7.4.	Endométrite aiguë	199
7.5.	Baby blues	200
7.6.	Dépression postnatale	201
7.7.	Psychose puerpérale	203
7.8.	Psycho-traumatisme	205
7.9.	Hématome de paroi.....	207
7.10.	Abcès de paroi.....	208
7.11.	Infection du périnée	209
7.12.	Rétention urinaire du post-partum	210
7.13.	Thrombus vaginal.....	211
7.14.	MTEV du post-partum.....	212
7.15.	Éclampsie du post-partum.....	219
7.16.	Fièvre en post-partum	220
7.17.	Violence conjugale en post-partum.....	221
7.18.	Thrombose hémorroïdaire du post-partum	223

Chapitre 8 - Périnée

8.1.	Massage du périnée.....	227
8.2.	Déchirures périnéales	228
8.3.	Suture du périnée.....	229
8.4.	Épisiotomie	232

85.	Rééducation périnéale.....	234
86.	Prolapsus.....	236
87.	Incontinence urinaire	237

Chapitre 9 - Allaitement

9.1.	Composition du lait maternel	241
9.2.	Tétée.....	245
9.3.	Reconnaître un allaitement efficace	246
9.4.	Accessoires de confort pour allaitement	247
9.5.	Nutrition et allaitement.....	251
9.6.	Mastite	252
9.7.	Abcès du sein.....	254
9.8.	Douleurs des mamelons.....	257
9.9.	Crevasse.....	259
9.10.	Canal lactifère obstrué.....	261
9.11.	Engorgement mammaire.....	262
9.12.	Antibiotiques et allaitement.....	263
9.13.	Alcool et allaitement	264
9.14.	Tire-lait	266
9.15.	Laits en relais de l'allaitement maternel.....	268
9.16.	Produits lactés pour nourrisson.....	270
9.17.	Biberon : conseils aux parents.....	274

Chapitre 10 - Pédiatrie

10.1.	Clampage du cordon.....	285
10.2.	Peau à peau	286
10.3.	Pratiques courantes en SDN.....	287
10.4.	Détresse respiratoire	288
10.5.	Compétences du nouveau-né	290
10.6.	Soins de l'ombilic.....	291
10.7.	Pleurs du nouveau-né.....	293
10.8.	Coliques du nourrisson	295
10.9.	Ictère du nouveau-né	296
10.10.	Ictère et allaitement maternel exclusif.....	299
10.11.	Courbe de poids	300
10.12.	Hypothermie.....	301
10.13.	RGO du nourrisson	307
10.14.	Érythème fessier	308
10.15.	Vaccinations	312
10.16.	Portage du nouveau-né.....	314
10.17.	Vitamines néonatales	316
10.18.	Mort inattendue du nourrisson	317
10.19.	Examen de santé pédiatrique obligatoire.....	320
10.20.	Sommeil chez l'enfant.....	321
10.21.	Muguet buccal.....	324

10.22	Cardiopathies congénitales.....	325
10.23	Dermocosmétique du bébé	329
10.24	Dépistage systématique néonatal des maladies métaboliques.....	330

Chapitre 11 - Gynécologie

11.1.	Contraception.....	333
11.2	Contraception progestative	336
11.3.	Contraception oestro-progestative	338
11.4.	Contraception méthode barrière	340
11.5.	Contraception DIU	343
11.6.	Contraception d'urgence.....	345
11.7.	Contraception en post-partum.....	348
11.8.	Contraception de l'adolescente.....	350
11.9.	Contraception après 40 ans.....	351
11.10.	IVG	352
11.11.	IVG médicamenteuse en ville	354
11.12.	Contraception en post-abortum.....	355
11.13.	Examen médical d'une victime de viol	358
11.14.	Grossesse extra-utérine.....	361
11.15.	Endométriose	363
11.16.	Ménopause.....	366
11.17.	Dysménorrhée.....	370
11.18.	Dyspareunie.....	372
11.19.	Maladie trophoblastique gestationnelle.....	374
11.20.	Fausse couche spontanée.....	376
11.21.	Aménorrhée.....	378
11.22.	Sécheresse vaginale.....	382
11.23.	Examen clinique des seins	383
11.24.	Infertilité féminine.....	385
11.25.	Infertilité masculine	386
11.26.	Ostéoporose	389

Chapitre 12 - Santé, beauté, environnement parapharmacie

12.1.	Dispositifs à propriétés réparatrices	393
12.2.	Dermocosmétiques pour la grossesse	394
12.3.	Protection intime périodique	396

Chapitre 13 - Matériel

13.1.	Bilirubinomètre.....	401
13.2.	Cardiotocographe	402
13.3.	Échographie.....	403
13.4.	Sonicaid doppler	405
13.5.	Tables d'examen	406

Chapitre 14 - Consommables

14.1.	Protection de la sage-femme.....	409
14.2.	Draps d'examen	411
14.3.	Spéculum	412
14.4.	Désinfection et entretien des locaux	413
14.5.	Stérilisation.....	415

Chapitre 15 - Gestion

15.1.	Logiciel	419
15.2.	Télétransmission	420
15.3.	Assurances.....	422

Chapitre 16 - Instances professionnelles - Associations

16.1.	Conseil de l'Ordre	425
16.2.	Sociétés savantes.....	433
16.3.	Syndicats des sages-femmes.....	435
16.4.	Associations professionnelles	436
16.5.	Écoles des sages-femmes	437
16.6.	Formation continue	441
16.7.	Réseaux périnataux	453

Chapitre 17 - Législation

17.1.	Congés maternité et paternité	459
17.2.	État civil.....	461
17.3.	Code de déontologie	464
17.4.	NGAP	475
17.5.	CCAM	476
17.6.	Médicaments autorisés à prescrire par les SF	479
17.7.	Dispositifs médicaux autorisés à prescrire par les SF	482
17.8.	Vaccinations autorisées	483

Annexes et Index

Annexe 1 - Produits pharmaceutiques classés
par chapitre et sous-chapitre

Annexe 2 - Produits pharmaceutiques classés
par laboratoire exploitant

Annexe 3 - Produits pharmaceutiques classés
par ordre alphabétique

Index.....

Liste des annonceurs.....

CHAPITRE 1

PÉRICONCEPTION

Note de la rédaction et de l'éditeur : La pratique de la sage-femme l'oblige à bien connaître les médicaments prescrits par le médecin pour la surveillance des pathologies. C'est la raison pour laquelle tous les produits et services sont répertoriés dans le vademecum que les sages-femmes aient ou non le droit de prescrire. Le statut médical de la sage-femme lui confère un droit de prescription autonome des examens complémentaires et un droit de prescription défini par une liste pour les médicaments. Les prescriptrices doivent se conformer aux listes et textes officiels.

Utilisation de la Base Claude Bernard : Il est rappelé que le contenu de la Base Claude Bernard (BCB) ainsi que du Vademecum des Prescriptions de la Sage-Femme® (VPSF) doivent être considérés comme un ouvrage scientifique faisant l'objet d'une consultation critique laissant aux professionnels de santé les responsabilités de la prescription, de la dispensation ou de l'administration que le code de la santé leur reconnaît. RESIP ou Editions ESKA ne sauraient garantir l'exactitude et l'exhaustivité des informations contenues au sein des Sites BCB ou Editions ESKA ou VPSF. En effet, bien que les données et les fonctionnalités de la BCB et des Editions ESKA et que leurs Sites respectifs soient élaborés avec extrêmement de vigilance, le PARTENAIRE et les utilisateurs du Site Web doivent être informés que du fait de la complexité de cette base de données sur les médicaments, RESIP et Editions ESKA et les auteurs du VPSF déclinent toute responsabilité pour les conséquences éventuelles pouvant résulter d'une erreur de prescription, de délivrance, d'administration ou plus généralement d'utilisation de BCB ou du VPSF ou des Sites BCB et Editions ESKA.

CONSULTATION PRÉCONCEPTIONNELLE 1.1

CONSULTATION « PRÉCONCEPTIONNELLE »

Elle doit être systématiquement proposée à une femme ou à un couple ayant un projet de grossesse. Elle peut être conduite par un généraliste, un gynécologue ou une sage-femme.

PRISE EN COMPTE D'ÉVENTUELS TRAITEMENTS MÉDICAMENTEUX

Certains médicaments à risque tératogène sont formellement contre-indiqués : isotrétinoïne, acitrétine, IEC, sartans, etc. Certains traitements au long cours (antiépileptiques dont valproate, antihypertenseurs, anticoagulants, psychotropes, etc.) peuvent nécessiter des adaptations posologiques ou une substitution par un médicament à moindre risque.

Le rapport bénéfice/risque de toute nouvelle prescription pour une femme exprimant un désir de grossesse doit être évalué en considérant une situation de début de grossesse.

ÉVALUATION DU NIVEAU DE RISQUE

L'association de plusieurs facteurs de risque (pathologie évolutive, précarité, addiction, antécédents de grossesse pathologique, âge > 40 ans, etc.), correspond à un niveau de risque élevé (niveau B), qui implique un suivi régulier par un gynéco-obstétricien et le choix d'un lieu d'accouchement adapté.

Si un doute subsiste sur le niveau de risque, l'avis d'un gynécologue-obstétricien et/ou d'un autre spécialiste est conseillé avant la grossesse.

VACCINATIONS

Un vaccin tétravalent diphtérie-tétanos-polio-coqueluche doit être administré si les rappels prévus à 25 et 45 ans n'ont pas été faits.

Un vaccin rubéoleux (associé à la rougeole et aux oreillons pour les femmes nées après 1980) doit être prescrit aux femmes dont la sérologie est négative. Il n'y a toutefois pas lieu de revacciner les femmes ayant déjà été vaccinées 2 fois pour la rubéole. Ce vaccin est contre-indiqué pendant la grossesse (risque tératogène), après un test de grossesse négatif préalable, une contraception efficace de 3 mois est recommandée après chaque dose de vaccin.

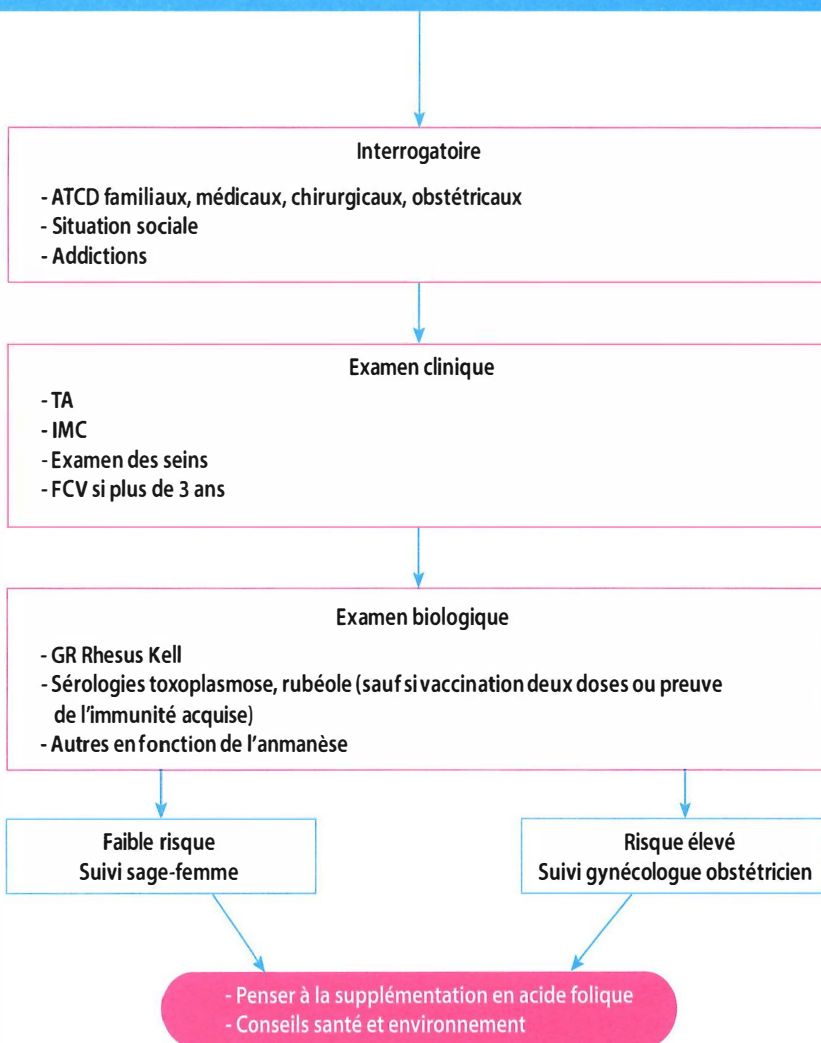
Le vaccin antivaricelleux est recommandé en l'absence d'antécédent clinique de varicelle (sérologie en cas de doute), après un test de grossesse négatif. Une contraception efficace de 3 mois est recommandée après chaque dose de vaccin.

SUPPLÉMENTATION EN ACIDE FOLIQUE

La prescription d'acide folique est systématique en cas de désir d'enfant, dès l'arrêt de la contraception, l'idéal étant son administration 1 mois avant la conception et pendant le 1^{er} trimestre de la grossesse.

ANNEXE

Consultation préconceptionnelle



DIAGNOSTIC CLINIQUE

- Aménorrhée.
- Tension mammaire.
- Troubles digestifs (nausées, vomissements, etc.).
- Troubles urinaires : pollakiurie, pesanteur pelvienne.

Modifications des seins

- Tendus.
- Développement des tubercules de Montgomery.
- Augmentation de la pigmentation des aréoles.
- Apparition du réseau de Haller.

Modifications de l'utérus

◊ Au spéculum :

- le col de couleur lilas ;
- la glaire cervicale épaisse, peu abondante.
 - **Signe de Noble** : perception de l'utérus dans les culs-de-sac vaginaux latéraux, utérus globuleux.
 - **Signe de Hégar** : le corps de l'utérus est ramolli, surtout au niveau de son isthme et change de consistance. Il y a dissociation col/corps utérin.

DIAGNOSTIC PARACLINIQUE

- **Test urinaire** : dépistage qualitatif des métabolites de l'hCG dans les urines au 36-37^e jour.
- **Test hormonal** : dosage qualitatif et quantitatif des β -hCG dans le sang.
- **Examen échographique**.

- ◆ **ALVITA** Test de grossesse ultra précoce 1 (EAN 5055382302902)
- ◆ **APOTHICARE** Test grossesse (EAN 3401054211379)
- ◆ **ARROW** Test de grossesse (EAN 3401048358424)

◆ BIOSYNEX Test d'ovulation

Test d'ovulation (EAN 3532678551463) : conçu pour détecter les 2 jours les plus favorables pour concevoir un enfant.

Le **Test Ovulation Biosynex** est un autotest rapide qui détecte le pic de LH dans l'urine, indiquant ainsi que l'ovulation aura probablement lieu dans les 24 à 36 heures suivantes. Le test, fiable à 99%, permettra ainsi de détecter (résultat en 3 minutes) les 2 jours les plus favorables pour concevoir un enfant.

Disponible en pharmacie et parapharmacie à un prix généralement constaté de 18 € (10 tests par boîte)
Plus d'infos sur : www.biosynex.com ou au 03 88 78 78 87

- ◆ **CLEARBLUE DIGITAL** Test grossesse 1 (EAN 5011321693302)
- ◆ **CLEARBLUE DIGITAL** Test grossesse 2 (EAN 5013965856051)
- ◆ **CLEARBLUE DUO CONFIRMER+DATER** Test de grossesse (EAN 8001841042213)
- ◆ **CLEARBLUE EARLY** Test de grossesse 1 (EAN 8001090039538)
- ◆ **CLEARBLUE PLUS** Test de grossesse 1 (EAN 5011321715257)
- ◆ **DIGITEST** Test grossesse 1 (EAN 3401078287657)
- ◆ **EASYTEST** Test grossesse éco-pack 1 (EAN 3700609705203)
- ◆ **ELLE-TEST** Test grossesse 1 (EAN 3518646122248)
- ◆ **EXACTO** Test de grossesse précoce (EAN 3532678589312)
- ◆ **EXACTO** Test grossesse digital (EAN 3532678587684)
- ◆ **EXACTO WEEKLY** Test grossesse (EAN 3532678587462)
- ◆ **GIPHAR** Test de grossesse BT 1 (EAN 3401078932199)

- ◆ **LINEA** Test de grossesse 1
(EAN 3401047906602)
 - ◆ **MA 1** Test de grossesse
(EAN 3401561873015)
 - ◆ **MARQUE CONSEIL** Test de grossesse précoce
(EAN 4260058867925)
 - ◆ **MARQUE CONSEIL** Test grossesse x1
(EAN 3401060177249)
 - ◆ **MEDICAID** Test de grossesse
(EAN 3532678549729)
 - ◆ **MERCUROCHROME** Test grossesse x1
(EAN 3160920506154)
 - ◆ **MY TEST** Test grossesse MYLAN 1
(EAN 3401048524157)
 - ◆ **NEP** Test de grossesse 1
(EAN 3401542733963)
 - ◆ **NEW TEST** Test grossesse 1 stylo
(EAN 3401075761112)
- ◆ **PHARMAPRIX** Test de grossesse
(EAN 3401551231733)
 - ◆ **POLIDIS** Test de grossesse pocket 1,
(EAN 3401046417307)
 - ◆ **PREDICTOR EARLY** Test grossesse x1
(EAN 3595890220760)
 - ◆ **SERENITEST** Test grossesse 1
(EAN 3401078237799)
 - ◆ **SIMPLY BY EXACTO** Test de grossesse x1
(EAN 3532679428436)
 - ◆ **SIMPLY BY EXACTO** Test de grossesse x2
(EAN 3532678588513)
 - ◆ **SURETEST** Test de grossesse 1
(EAN 3401048324184)
 - ◆ **SURETEST** Test grossesse 2
(EAN 3401048324245)
 - ◆ **ZYDUS** Test de grossesse 25 UI/L 1
(EAN 3401051310433)

L'hormone HCG (hormone gonadotrophique chorionique), aussi appelée bêta-HCG, est sécrétée :

- uniquement chez la femme enceinte dès le début du développement de l'embryon aux environs du neuvième jour de la grossesse ;
- au moment de la nidation.

Cette hormone qui est recherchée lors d'un test de grossesse :

- permet de maintenir le corps jaune, dont le rôle est de sécréter la progestérone elle-même nécessaire à la nidation ;
- augmente progressivement au cours des huit premières semaines de grossesse pour atteindre son taux maximum entre la 7^e et la 12^e semaine ;
- diminue progressivement ensuite jusqu'à la fin de la grossesse ;
- variable d'une grossesse à l'autre ;
- augmentée avec des jumeaux.

LE DOSAGE SANGUIN DE L'HORMONE HCG AU LABORATOIRE

L'HCG est détectable dans le sang maternel dès le 9^e jour qui suit l'ovulation si l'œuf fécondé s'implante dans l'utérus.

Le taux plasmatique de l'HCG double toutes les 48 heures en début de grossesse, ce qui permet de suivre son bon déroulement. *A contrario*, la diminution du taux n'est pas d'un bon pronostic pour l'évolution de la grossesse :

- permet de détecter une grossesse plus précocement qu'un test urinaire (de quelques jours) ;
- plus fiable ;
- remboursé par la Sécurité sociale si prescription médicale ;
- possibilité de se rendre au laboratoire directement sans prescription et sans remboursement ;
- dosage d'HCG à tout moment de la journée.

- **Test Négatif** : < 3 UI/L (l'absence d'HCG décelable permet d'exclure une grossesse en cours sauf si celle-ci date de moins de 10 jours).

- **Test Positif** : > 3 UI/L.

◇ Si le taux se situe entre 3 et 10 UI/L :

- Refaire le test quelques jours après ce premier examen afin de confirmer le diagnostic de grossesse.

LES TESTS URINAIRES

La plupart du temps, ces tests se positivent 2 semaines après le début de la grossesse :

- utilisables dès le jour présumé des règles, mais préférable d'attendre au moins deux à trois jours après cette date ;
- de sensibilités différentes : les plus rencontrés sont ceux qui peuvent détecter 40 à 50 UI (unité internationale) d'hormones par litre (UI/L), mais on trouve encore des tests qui ne détectent que 100 UI/L. Les tests précoces (2 à 3 jours avant la date présumée des règles) détectent un seuil de 25 UI/L. Le test utilisé au laboratoire a une sensibilité de 25 UI/L.

Les tests urinaires sont remboursés par la Sécurité sociale s'ils sont prescrits et si l'analyse est réalisée dans un laboratoire de biologie médicale.

- Effectuer de préférence le test sur les premières urines du matin en buvant peu la veille.

Un test positif indique un certain niveau d'hormone HCG dans les urines et évoque une très forte probabilité de grossesse.

- Possibilités de faux positifs et de faux négatifs.

- **Faux positifs** : (plus rares avec les nouveaux tests mis sur le marché).

Un faux positif peut être lié :

- à la prise de médicaments qui contiennent de l'hormone HCG qui est détectée par le test (dans le cas des traitements en relation avec une hypofertilité) ;
- à un avortement spontané.

• **Faux négatifs :**

Un faux négatif peut être lié :

- au décalage d'une ovulation qui se serait produite en fin de cycle ;
- à la réalisation du test de manière trop précoce alors que les taux d'hormones sont encore trop bas.

- ◆ **ACHAT MALIN** Test de grossesse 1 (EAN 3401051131403)
- ◆ **ALVITA** Test de grossesse ultra précoce 1 (EAN 5055382302902)
- ◆ **APOTHICARE** Test de grossesse (EAN 3401054211379)
- ◆ **ARROW** Test de grossesse (EAN 3401048358424)
- ◆ **CLEARBLUE DIGITAL** Test de grossesse 1 (EAN 5011321693302)
- ◆ **CLEARBLUE DIGITAL** Test de grossesse 2 (EAN 5013965856051)
- ◆ **CLEARBLUE DUO CONFIRMER+DATER** Test de grossesse (EAN 8001841042213)
- ◆ **CLEARBLUE EARLY** Test de grossesse 1 (EAN 8001090039538)
- ◆ **CLEARBLUE PLUS** Test de grossesse 1 (EAN 5011321715257)
- ◆ **DECTRA RAPID HCG** Test de grossesse (EAN 3532679226407)
- ◆ **DIGITEST** Test de grossesse 1 (EAN 3401078287657)
- ◆ **EASYTEST** Test de grossesse éco-pack 1 (EAN 3700609705203)
- ◆ **ELLE-TEST** Test de grossesse 1 (EAN 3518646122248)
- ◆ **EXACTO** Test de grossesse précoce

Test de grossesse 8 jours (EAN 3532678589312) : conçu pour connaître le résultat dès le 8^e jour suivant un rapport sexuel. Le premier test de grossesse précoce qui se base sur la date du rapport sexuel et non sur la date présumée des règles. Ce test est fiable à plus de 99% à compter de la date présumée des règles et à 69% dès le 8^e jour suivant un rapport sexuel (résultat en 3 minutes). Disponible en pharmacie et parapharmacie à un prix généralement constaté de 4€. Plus d'infos sur : www.biosynex.com ou au 03 88 78 78 87

- ◆ **EXACTO** Test de grossesse digital (EAN 3532678587684)
- ◆ **EXACTO WEEKLY** Test de grossesse (EAN 3532678587462)
- ◆ **GIPHAR** Test de grossesse BT 1 (EAN 3401078932199)
- ◆ **GRAVIGNOST MINI** Test BD LET 1 (EAN 3859889261128)
- ◆ **GRAVIGNOST ULTRA** Test BATNT 1 (EAN 3859889261166)
- ◆ **LINEA** Test de grossesse 1 (EAN 3401047906602)
- ◆ **MA 1** Test de grossesse (EAN 3401561873015)
- ◆ **MAGNIEN CIGOGNIA** Test de grossesse 1 (EAN 3401097750101)
- ◆ **MAGNIEN CIGOGNIA** Test de grossesse 2 (EAN 3700434534290)
- ◆ **MARQUE CONSEIL** Test de grossesse précoce (EAN 4260058867925)
- ◆ **MEDICAID** Test de grossesse (EAN 3532678549729)
- ◆ **MERCUROCHROME** Test de grossesse x1 (EAN 3160920506154)
- ◆ **MY TEST** Test de grossesse MYLAN 1 (EAN 3401048524157)
- ◆ **NEP** Test de grossesse 1 (EAN 3401542733963)
- ◆ **NEW TEST** Test de grossesse 1 stylo (EAN 3401075761112)
- ◆ **NEW TEST** Test d'ovulation 5 (EAN 3401047118500)
- ◆ **PHARMAPRIX** Test de grossesse (EAN 3401551231733)
- ◆ **POLIDIS** Test de grossesse pocket 1 (EAN 3401046417307)
- ◆ **PREDICTOR EARLY** Test de grossesse x1 (EAN 3595890220760)
- ◆ **PREDICTOR EXPRESS** Test de grossesse (EAN 3595890217432)
- ◆ **SERENITEST** Test de grossesse 1 (EAN 3401078237799)

◆ **SIMPLY BY EXACTO** Test de grossesse

Test de grossesse Simply (EAN 3532678551470) : conçu pour connaître le résultat dès le premier jour du retard des règles.

Le **Test simply** détecte (résultat en 3 minutes) une hormone dans l'urine que le corps produit pendant la grossesse (la gonadotrophine chorionique humaine - hCG). Ce test, fiable à plus de 99% dès le lendemain de la date présumée des règles, est conçu pour un autodiagnostic rapide.

Disponible en pharmacie et parapharmacie à un prix généralement constaté de 1,50€.

◆ **SIMPLY BY EXACTO** Test de grossesse x1
(EAN 3532679428436)

◆ **SURETEST** Test de grossesse 1
(EAN 3401048324184)

◆ **SURETEST** Test de grossesse 2
(EAN 3401048324245)

◆ **ZYDUS** Test de grossesse
(EAN 3401047155987)

MODIFICATIONS PHYSIOLOGIQUES DE LA GROSSESSE

1.4

LES BESOINS EN OXYGÈNE DE L'ORGANISME AUGMENTENT

- Fréquence cardiaque de repos environ + 10-20 bat/min.
- Volume plasmatique + 50%.
- Volume érythrocytaire + 20%.
- Volume d'éjection systolique + 30 à 50%.
- Débit cardiaque + 40%.
- Résistance périphérique - 30%.
- Remontée du diaphragme + 4 cm.
- Ventilation alvéolaire + 50%.
- Hyperventilation pression artérielle CO_2 et bicarbonate.
- Sensation de dyspnée.
- Les pressions artérielle, systolique et diastolique inchangées ou diminuées.
- Affectation du débit cardiaque par la position déclive par compression de la veine cave inférieure et chute de la pression artérielle (syndrome cave).

MORPHOLOGIQUE

- + 10 à 15 kg en moyenne.
- Protrusion de l'utérus.

- Décalage vers l'avant du centre de gravité du corps de la femme :
 - hyperlordose lombaire ;
 - mise en tension des muscles paravertébraux ;
 - cyphose thoracique ;
 - diastasis des muscles grands droits.
- Réduction de la stabilité du tronc :
 - perturbation de l'équilibre de la femme.
- Augmentation par le gain de poids des contraintes au niveau du squelette, des muscles, des articulations et des ligaments.
- Hyperlaxité ligamentaire et articulaire due aux changements hormonaux.

AUGMENTATION DU MÉTABOLISME DE BASE D'ENVIRON 300 KCAL PAR JOUR

- Adaptation des apports caloriques à l'évolution de la grossesse et à la pratique éventuelle d'une activité physique.
- Élévation de la température corporelle.

TRISOMIE 21 OU SYNDROME DE DOWN 1.5

DÉFINITION

Trisomie 21 libre

- 95% des cas.
- Toujours d'origine accidentelle.

Trisomie 21 par translocation

- 5%.
- Chromosome 21 supplémentaire « relié » à un autre chromosome.
- 2,5% des cas de T21.
- Translocation transmise par l'un des parents porteur d'une translocation équilibrée (2 chromosomes 21 mais un transloqué sur un autre).
- Enquête génétique familiale.

Trisomie 21 partielle

- Seule une partie du 21 est en excédent.

Trisomie homogène

- Toutes les cellules de l'organisme ont 47 chromosomes.

Trisomie 21 en mosaïque

- Existence de deux populations de cellules :
 - une à 47 chromosomes avec trois chromosomes 21 ;
 - l'autre, sans trisomie 21.
- Se produit après la fécondation.
- Affecte toutes les cellules venues de la cellule où a eu lieu l'accident génétique. Le rapport des cellules atteintes et des cellules non atteintes dépend du type de tissu de l'organisme.

DÉPISTAGE TRISOMIE 21

- Systématiquement proposé.

- Non obligatoire.
- Risque estimé en probabilité.

Au premier trimestre

- Dépistage combiné de trois facteurs entre 11 et 13 SA :
 - mesure de la clarté nucale du fœtus par échographie ;
 - dosage de marqueurs sériques β -HCG et PAPP A ;
 - âge maternel.

Résultats

- Si risque inférieur à 1/1000 :
 - suivi habituel.
- Si risque compris entre 1/1000 et 1/51 S :
 - proposition de DPNI par test ADN LC T21.
- Si risque supérieur ou égal à 1/51 :
 - proposition d'examen diagnostique caryotype fœtal :
 - choriocentèse à partir de 11 SA ;
 - ou amniocentèse à partir de 15 SA.

Diagnostic confirmé

Alternatives possibles

- Information de la patiente et du couple sur le syndrome de Down (Trisomie 21).
- Poursuivre votre grossesse et accueil de l'enfant porteur d'une trisomie 21.
- Confier le nouveau-né aux services de l'Aide sociale à l'enfance.
- Interruption médicale de grossesse.

CHAPITRE 2

PRÉVENTION

Note de la rédaction et de l'éditeur : La pratique de la sage-femme l'oblige à bien connaître les médicaments prescrits par le médecin pour la surveillance des pathologies. C'est la raison pour laquelle tous les produits et services sont répertoriés dans le vademecum que les sages-femmes aient ou non le droit de les prescrire. Le statut médical de la sage-femme lui confère un droit de prescription autonome des examens complémentaires et un droit de prescription défini par une liste pour les médicaments. Les prescriptrices doivent se conformer aux listes et textes officiels.

Utilisation de la Base Claude Bernard : Il est rappelé que le contenu de la Base Claude Bernard (BCB) ainsi que du Vademecum des Prescriptions de la Sage-Femme® (VPSF) doivent être considérés comme un ouvrage scientifique faisant l'objet d'une consultation critique laissant aux professionnels de santé les responsabilités de la prescription, de la dispensation ou de l'administration que le code de la santé leur reconnaît. RESIP ou Editions ESKA ne sauraient garantir l'exactitude et l'exhaustivité des informations contenues au sein des Sites BCB ou Editions ESKA ou VPSF. En effet, bien que les données et les fonctionnalités de la BCB et des Editions ESKA et que leurs Sites respectifs soient élaborés avec extrêmement de vigilance, le PARTENAIRE et les utilisateurs du Site Web doivent être informés que du fait de la complexité de cette base de données sur les médicaments, RESIP et Editions ESKA et les auteurs du VPSF déclinent toute responsabilité pour les conséquences éventuelles pouvant résulter d'une erreur de prescription, de délivrance, d'administration ou plus généralement d'utilisation de BCB ou du VPSF ou des Sites BCB et Editions ESKA.

DÉFINITION

- Gène urinaire à type de :
 - envies pressantes d'uriner ;
 - prurit ;
 - miction difficile.

ÉTIOLOGIE

Rapport sexuel

- Anatomie féminine.
- Ménopause :
 - augmentation du risque infectieux lié à la baisse du taux d'œstrogène.
- Grossesse :
 - compression des voies urinaires et de la vessie par l'utérus gravide ;
 - hypotonie des voies liée à la progestérone.

CONDUITE À TENIR

- Avoir une bonne hygiène intime.
- Porter des sous-vêtements en matières naturelles.
- Éviter les vêtements trop serrés.
- Avoir une alimentation équilibrée et riche en fibres pour éviter les irritations abdominales associées.

TRAITEMENT

- Phytothérapie :
 - compléments alimentaires ;
 - tisanes.
- ◆ **ADP** Cranberry bruyère Bio AMP 10 (EAN 3401596052881)
- ◆ **ARISTEE** Confort urinaire GELUL 30 (EAN 3760023950979)
- ◆ **ARISTEE** Confort urinaire GELUL 60 (EAN 3760023950962)
- ◆ **AROMA CELTE** Confort urinaire GELUL 60 (EAN 3760208170123)

- ◆ **ARROW** Confort urinaire fort GELUL 60 (EAN 3664975000013)
- ◆ **BIOFLORAL** Perle confort urinaire Bio 20ML (EAN 3760029849864)
- ◆ **BIONUTRI** Infusion confort urinaire SACH 20 (EAN 3515451101673)
- ◆ **BIOPUR** Active confort urinaire GELUL 48 (EAN 3456300007329)
- ◆ **BIOTANICA URICALM** CPR 45 (EAN 3401575651364)
- ◆ **CRANBERRY BIO SUPERD** AMP 15MLX20 (EAN 3428881228004)
- ◆ **CYS-REGUL** Confort urinaire GELUL 15 (EAN 3701132600386)
- ◆ **CYSTI 3** GELUL 120 (EAN 3401575990463)
- ◆ **CYSTINIL** GELUL 90 (EAN 8164356)
- ◆ **DAYANG** Confort urinaire Bio AMP 20 (EAN 3760162130928)
- ◆ **DAYANG** Confort urinaire GELUL 15 (EAN 3760162131000)
- ◆ **GYNDELTA** Complément nutri GELUL 30X3 (EAN 3401526341344)
- ◆ **GYNDELTA** Complément alimentaire GELUL 15 (EAN 3401581345851)
- ◆ **GYNDELTA** Complément alimentaire GELUL 30 (EAN 3401581337986)
- ◆ **GYNDELTA** Complément alimentaire GELUL 90 (EAN 3401581338068)
- ◆ **HERBESAN** Confort urinaire AMP 20 (EAN 3428883630409)
- ◆ **HERBESAN PHYTO** Cranberry Bio GELUL 90 (EAN 3428883644208)
- ◆ **JUVAMINE PHYTO** Cranberry GELUL 60 (EAN 3160920642586)
- ◆ **LACTOFLORA** Confort urinaire GELUL 15 (EAN 3615840000034)
- ◆ **LADRÔME** Confort urinaire infusion Bio SACH 20 (EAN 3486330106129)

- ◆ **L'HERBOTHIC** Tis 8 complexe urinaire 60G
(EAN 3760269112759)
- ◆ **MYVEGGIE** Confort urinaire GELUL 60
(EAN 3701265100081)
- ◆ **NAT&FORM AMPOULES** Confort urinaire Bio
10ML 20
(EAN 3535400023030)
- ◆ **NAT&FORM TISANES** Confort urinaire Bio 100G
(EAN 3535400023849)
- ◆ **CYST-ELIM Natural nutrition** GELUL 30
(EAN 3401542202995)
- ◆ **PHARMACTIV** Confort urinaire GELUL 60
(EAN 3661803645804)
- ◆ **PHYTALESSENCE** Confort urinaire GELUL 40
(EAN 3760203790067)
- ◆ **PHYTOCEUTIC** Confort urinaire Bio CPR 40
(EAN 3492270070086)
- ◆ **PHYTOSUN AROMS** Confort urinaire CAPS 30
(EAN 3595899501976)
- ◆ **PHYTOSUNAROM** Nez/Gorge CAPS 30
(EAN 3401548476963)
- ◆ **PREVENTLIFE** Confort urinaire GELUL 40
(EAN 3401598327949)
- ◆ **PROSTAMOL** CAPS 30
(EAN 3401560315189)
- ◆ **QUATUOR DIGEST** Bio Superd AMP 20
(EAN 3428881238102)
- ◆ **ROMON NATURE** Tis Bio Thym SACH 20
(EAN 3554740100041)
- ◆ **SANTANE** Confort urinaire GELUL 60
(EAN 3701142811765)
- ◆ **SANTANE** Confort urinaire Tis SACH 20
(EAN 3401561246833)
- ◆ **SANTAROME** Confort urinaire Bio AMP 20
(EAN 3455540003191)
- ◆ **URICARE** GELUL 84
(EAN 3760196531050)
- ◆ **SAUGELLA INTILAC** Gel vaginal 5ML
(EAN 3401044642398)

RÔLE DE LA FLORE VAGINALE

- Équilibre de l'écosystème vaginal essentiel :
 - constitue le principal élément de défense contre les infections génitales.
- Lactobacilles : les principaux acteurs.
- Complexité et variabilité de la flore vaginale selon le cycle menstruel et l'étape de la vie (principalement à cause des changements hormonaux et physiologiques).

Lactobacilles vaginaux

- Flore dominée par des lactobacilles de différentes espèces composant « la flore de Doderlein ».

Espèces bactériennes dont le portage est habituel

◇ 10^8 à 10^9

- Lactobacillus sp.
- Corynébactéries.
- Streptocoques α hémolytiques non groupables viridans.
- Bifidobacterium sp.

Espèces bactériennes dont le portage est fréquent

◇ 10^4

- Streptocoques des groupes B et D.
- Entérobactéries (Escherichia coli, Proteus...).
- Anaérobies (Clostridium sp., Bacteroides sp., Peptostreptococcus sp., Fusobacterium sp., Veillonella sp., Prevotella sp., etc.).
- Staphylocoques à coagulase (+) et (-).
- Gardnerella vaginalis.
- Mycoplames (Mycoplasma hominis et Ureaplasma urealyticum).

Espèces bactériennes dont le portage est plus exceptionnel

◇ < 10

- Pneumocoques Haemophilus Influenzae.

Rôle protecteur des lactobacilles au niveau vaginal

- Inhibition de la croissance du pathogène. Acides organiques (majoritairement acide lactique). Le glycogène est une source carbonée importante dans le milieu vaginal.
- Inhibition de l'adhésion du pathogène.
 - Effet barrière du biofilm.

DÉSÉQUILIBRE ÉCOLOGIQUE DU MILIEU VAGINAL

Les antibiotiques

- Très sensibles aux antibiotiques.
- Déséquilibre de l'écosystème vaginal.
 - Macrolides.
 - Tétracyclines souvent prescrits dans les infections gynécologiques.
 - Le métronidazole et les quinolones semblent peu actifs sur la flore de Doderlein.
 - Clindamycine entre 1,95 et 31,25 $\mu\text{g/mL}$.
 - Sans effet sur les lactobacilles mais bactériostatique à des concentrations supérieures à 125 μg .

Les microbicides

- Agents chimiques à usage topique dans le vagin.
- Destinés à prévenir la transmission des maladies sexuellement transmissibles et tout particulièrement du VIH.

Les antifongiques

- Concentrations minimales inhibitrices (CMI) des imidazolés (entre 0,05 et 0,2 µg/mL pour isiconazole et oxiconazole).
- Sans effet sur les lactobacilles vaginaux.

Les spermicides

- Nonoxynol 9 est toxique pour les lactobacilles.

Le tabac

- Présence non négligeable de dérivés du tabac dans les sécrétions vaginales.
- Augmentation des vaginoses et des infections sexuellement transmissibles, en particulier l'herpès.

Les diaphragmes et dispositifs intra-utérins (stérilet)

- Une très nette augmentation du pH vaginal, en corrélation avec un pourcentage élevé de vaginose et de nombreuses infections urinaires. Les auteurs ne donnent pas d'explications à ces pathologies associées. Des études complémentaires semblent nécessaires.

Les tampons

- L'innocuité des tampons qu'ils soient en coton, viscosité ou polyacrylate, à condition qu'ils ne soient pas laissés en place trop longtemps.

Les douches vaginales

- Augmentent très sensiblement les risques de déséquilibre de la flore et l'apparition de vaginose.

Jeans et pantalons serrés

- Augmentation sensible de vaginose.

Partenaires sexuels

- Le vagabondage sexuel (plusieurs partenaires différents) augmente les risques de vaginose en modifiant la microflore.

Sex toys

- Baisse significative des lactobacilles producteurs d'H₂O₂ accompagnée d'un risque accru de colonisation par *Gardnerella vaginalis* (Mitchell C. et al, 2011).

♦ EXACTO Test infection vaginale

Test infections vaginales (EAN 3532678551630) : conçu pour dépister les infections vaginales (mycose et vaginose) en déterminant le pH vaginal (résultat immédiat).

Un pH vaginal acide entre 3,8 et 4,4 est indispensable au bon fonctionnement du système de protection du vagin. Si celui-ci n'est pas compris dans cette échelle, une infection bactérienne ou à *Trichomonas* est probable. Disponible en pharmacie à un prix généralement constaté de 6,90€ (3 tests par boîte). Plus d'infos sur : www.biosynex.com ou au 03 88 78 78 87

♦ FEMINABIANE Flore vaginal CPR7+APP (EAN 3401060245757)

♦ HYDRALIN FLORA CAPS vaginales 10 (EAN 3401054237515)

♦ MEDIGYNE GELUL ORALES 14 (EAN 3700399100790)

♦ MEDIGYNE GELUL probiotiques 10 (EAN 3401051475705)

♦ MUCOGYNE Gel intime 40ML (EAN 3401571269686)

♦ MUCOGYNE Unid 5MLX8 (EAN 3401040392006)

♦ MUCOGYNE Ovule x10 (EAN 3700399100714)

♦ PHYSIOFLOR AC Gel vaginal unid 5MLX8 (EAN 3700399100851)

♦ PHYSIOFLOR LP CPR vaginaux 2 (EAN 3401060037109)

♦ SÉRÉLYS Soin Vaginal

SÉRÉLYS Soin Vaginal (EAN 3401098098493) : Sérélys Soin Vaginal est enrichi en acide lactique afin de restaurer un pH vaginal physiologique favorable au maintien et au développement d'une flore vaginale équilibrée. L'utilisation de Sérélys soin vaginal est conseillée en cas de troubles liés à un déséquilibre du Ph et de la flore vaginale : pertes, irritations, démangeaisons, odeurs désagréables.

DÉFINITION

- Consiste à assurer une hygiène locale parfaite, en respectant le milieu vaginal.

BONS GESTES

- Une toilette par jour et après chaque rapport.
- Si irritations, éviter ce qui peut perturber le milieu vaginal.
- Superficielle, effectuée avec la main et non au gant, sans faire pénétrer d'eau au delà des petites lèvres.
- Ne jamais se laver l'intérieur du vagin.
- Toujours d'avant en arrière.
- Rincer et sécher soigneusement
- Éviter les protège-slips.
- Éviter les parfums et les déodorants.

- ◆ **ADERMA DERM'INTIM** PH 5,5 TOIL/INT200 (EAN 3401397076758)
- ◆ **ADERMA DERM'INTIM** PH 8 apaisant 200ML (EAN 3401348286588)
- ◆ **AINARA** Gel vaginal hydratant 30G (EAN 3401060263942)
- ◆ **BARTOLINE** Gel lubrifiant Airless 50ML (EAN 3568333401576)
- ◆ **CAVAILLES** Crème intime apaisante MYCOLEA+ 50 (EAN 3596490004767)
- ◆ **CAVAILLES** Soin intime sécheresse 100ML (EAN 3596490005597)
- ◆ **CAVAILLES** Soin intime sécheresse 250ML (EAN 3596490005641)
- ◆ **CAVAILLES** Soin intime sécheresse 250MLX2 (EAN 3596490005832)
- ◆ **CAVAILLES** Soin intime sécheresse 500ML (EAN 3596490005566)
- ◆ **CAVAILLES** Toilette intime MYCOLEA+ 200ML (EAN 3401398092177)
- ◆ **COUZIAN** Bain romain huile lavante (EAN 3401578187556)

- ◆ **EUCERIN UREE** Gel nettoyant UREE5% UREAREPAIR (EAN 4005800162824)
- ◆ **GELIOFIL** Gel vaginal Dose 5MLX7 (EAN 3401574352965)
- ◆ **GYNOPHILUS** Gel moussant FL 250ML (EAN 3401360088412)
- ◆ **GYNOPHILUS** GELUL vaginales FL 14 (EAN 3700244200033)
- ◆ **GYNOPHILUS LP** CPR vaginaux BTE 2 (EAN 3700244200613)
- ◆ **GYNOPHILUS LP** CPR vaginaux BTE 6 (EAN 3700244200743)
- ◆ **MEDIGYNE** GELUL probiotiques 10 (EAN 3401051475705)
- ◆ **MUCOGYNE** Gel intime 40ML (EAN 3401571269686)
- ◆ **MUCOGYNE** Gel intime Unid 5MLX8 (EAN 3401040392006)
- ◆ **MUCOGYNE** Ovules 10 (EAN 3700399100714)
- ◆ **MYLEUCA** Solution lavante 100ML (EAN 3700399100059)
- ◆ **MYLEUCA** Solution lavante 200ML (EAN 3700399100066)
- ◆ **MYLEUCA** Solution lavante 400ML (EAN 3700399100073)
- ◆ **NOREGYN** Gel intime 500ML (EAN 3401360019218)
- ◆ **PHYSIOFLOR AC** Gel vagin Unid 5MLX8 (EAN 3700399100851)
- ◆ **PHYSIOFLOR** GELUL vaginales 7 (EAN 3401561836973)
- ◆ **PHYSIOFLOR LP** CPR vaginaux 2 (EAN 3401060037109)
- ◆ **PHYSIOFLOR LP** CPR vaginaux 8 (EAN 3700399100103)
- ◆ **PHYSIOSTIM EQUILIBRE VAGINAL** GELUL vaginales 10 (EAN 3401060248314)

GYNOPHILUS® LP

Probiotiques par voie vaginale

Le microbiote est un écosystème complexe (bactéries, virus...) qui recouvre chacune de nos muqueuses. Cette flore est différente chez chaque femme. **Sa fonction est, entre autres, de nous protéger contre certaines infections.** Au niveau vaginal, de nombreuses situations peuvent déséquilibrer ce microbiote (tabac, pilule, grossesse, post-partum...).

Cela se traduit par un inconfort intime allant de la simple gêne aux démangeaisons, sensations de brûlure, irritations, douleurs, mauvaises odeurs et pertes plus importantes. Ce déséquilibre du microbiote entraîne généralement l'apparition de mycoses, vaginoses voire de cystites qui peuvent présenter un caractère récurrent

• FORMES ET PRÉSENTATIONS

GYNOPHILUS® LP : boîte de 2 ou 6 comprimés à libération prolongée – FORME VAGINALE

• COMPOSITION

GYNOPHILUS® LP comprimé :

Lcr Regenerans®, association de *Lactobacillus casei rhamnosus Döderlein* et leur milieu de culture (éléments nutritifs). Chaque comprimé contient 876,9 mg de Lcr Regenerans®

• PROPRIÉTÉS

GYNOPHILUS® contient une souche dite pionnière qui va créer les conditions favorables à la restauration de la flore endogène. Son efficacité et son mode d'action ont été scientifiquement et cliniquement prouvés (12 études cliniques). **Ce lactobacille breveté ne colonise pas et ne modifie pas la flore endogène unique chez chaque femme mais permet sa restauration, assurant ainsi la protection contre les infections vaginales.**

• MODALITÉS D'UTILISATION

GYNOPHILUS® LP : 1 comprimé tous les 4 jours

Après une mycose ou vaginose isolée, en relais d'un traitement local (antifongique, antibiotique)

– **1 cure de 8 jours :** 1 boîte de 2 comprimés LP

En cas de mycose ou vaginose récidivante, pour prévenir les récides

– **1 cure de 24 jours :** 1 boîte de 6 comprimés LP

Code ACL :

GYNOPHILUS® LP2 comprimé vaginal : 37002 4420061 3 ; GYNOPHILUS® LP6 comprimé vaginal : 37002 4420074 3

Gynophilus® LP comprimé vaginal est un dispositif médical de classe II a.

Pour votre information, lire attentivement la notice.



- ◆ **POLYBACTUM** Ovule vaginal BTE 3
(EAN 3401060025052)
- ◆ **SAFORELLE** Crème apaisante 40ML
(EAN 3700399100615)
- ◆ **SAFORELLE** Crème apaisante 100ML
(EAN 3700399100653)
- ◆ **SAFORELLE** Lingettes intimes biodégradables
Pocket 10
(EAN 3700399100929)
- ◆ **SAFORELLE** Lingettes BT 10
(EAN 3401342711673)
- ◆ **SAFORELLE LUBRIFIANT** Gel lubrifiant
intime 30ML
(EAN 3401040395076)
- ◆ **SAFORELLE MISS** Lingettes intimes
biodégradables X25
(EAN 3700399101438)
- ◆ **SAFORELLE** Mousse lavante ultra-douce 250ML
(EAN 3401344235597)
- ◆ **SAFORELLE** pain surgras 100G
(EAN 3401365879343)
- ◆ **SAFORELLE** Soins lavants doux 250MLX2
(EAN 3401325411774)
- ◆ **SAFORELLE** Soins lavants fraîcheur 100ML
(EAN 3700399100417)
- ◆ **SAFORELLE** Soins lavants fraîcheur 250ML
(EAN 3700399100523)
- ◆ **SENSILUBE DUREX** Lubrifiant intime 40ML
(EAN 3059948002178)
- ◆ **SERELYS** Gel vaginal monodose 7
(EAN 3401097819501)
- ◆ **SERELYS** Soins vaginaux monodose 7
(EAN 3401098098493)
- ◆ **SUVEAL INTIME** FL 200ML
(EAN 3401353755550)
- ◆ **TAIDO** Gel sécheresse vaginale 50G
(EAN 3401561434858)
- ◆ **URIAGE GYN-8** Gel moussant 100ML
(EAN 3661434001062)
- ◆ **ZELESSE** Soins lavants intimes 250ML
(EAN 3401360263932)

EVABIOTE® HYGIÈNE INTIME (ANCIENNEMENT GYNOPHILUS® GEL MOUSSANT)

Soin d'hygiène intime quotidien

Evabiote® Hygiène intime est un soin d'hygiène intime, spécialement adapté à l'usage quotidien, aux infections, en cas de sécheresse, d'irritations et sensation d'inconfort. Il lave, protège et apaise en douceur.

• FORME / PRÉSENTATION

Flacon de 250 ml (ACL : 37000 3950013 3)

Flacon de 2 x 250 ml (ACL : 37000 3950014 0)

• COMPOSITION

Aqua, Sodium Laureth Sulfate, Glycerin, Methypropanediol, Coco-Betaine, Propanediol, Alpha-Glucan Oligosaccharide, Curculigo Orchioides Root Extract, Sodium Chloride, Disodium EDTA, PEG-90 Glyceryl Isostearate, Caprylyl Glycol, Parfum, Ethylhexylglycerin, Caprylylhydroxamic Acid, Laureth-2, Benzoic Acid, Sodium Hydroxide.

• PROPRIÉTÉS

Evabiote® Hygiène intime en plus d'une base lavante douce, contient une association innovante d'actifs à action protecto-régulatrice de pH et prébiotique qui apaise et lave en douceur en préservant et en renforçant les défenses naturelles de la peau :

- L'**α-Glucan oligosaccharide**, sucre complexe obtenu par synthèse enzymatique à partir de sucres naturels végétaux. L'**α-Glucan oligosaccharide** a une action prébiotique sélective (assimilation plus rapide et de meilleure qualité par la flore lactobacillaire au détriment de la flore indésirable et/ou pathogène).

- Un extrait de **Curculigo orchoides**, plante originaire des forêts d'Asie, utilisée en médecine traditionnelle chinoise. Le curculigo orchoides régule le mécanisme de contrôle du pH du milieu génital et réduit l'hypersensibilité cutanée.

• CONSEILS D'UTILISATIONS

Utiliser Evabiote® Hygiène intime pour la toilette intime pour nettoyer en douceur la muqueuse génitale externe agressive ou sensible.

Bien mouiller la zone concernée, appliquer le gel, faire mousser abondamment, puis rincer soigneusement à l'eau tiède.

Usage externe. Ne pas appliquer sur une plaie.

Testé cliniquement sous contrôle gynécologique Hypoallergénique.*

*Formulé pour minimiser les risques de réactions allergiques.



pH neutre :
6,8 (±0,3)

Fabriqué en France.

Laboratoires Besins International
13, rue Périer
92120 Montrouge
Tél : 01 42 31 30 30